Suisse/immigration de masse : l'étape parlementaire est bouclée

16/12/2016 à 14h11

Le parlement suisse a bouclé vendredi, après des mois de tergiversations et de débats, la mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, votée par le peuple suisse en 2014 et devant entrer en vigueur l'an prochain.

Les deux chambres ont approuvé vendredi le texte final, qui est considéré comme une "version light" de ce qui avait été voté en février 2014, afin de ne pas froisser l'Union européenne, fermement opposée à toute limitation de l'immigration vers la Suisse.

Les employeurs suisses qui voudront faire venir des employés européens n'auront que quelques formalités supplémentaires à remplir.

A l'origine, l'initiative contre l'immigration de masse prévoyait un système beaucoup plus contraignant avec la mise en place de quotas annuels pour les Européens voulant travailler en Suisse, pour faire baisser de façon draconienne le nombre d'arrivées.

La chambre haute du Parlement suisse a approuvé le texte par 24 voix contre 5 et 13 abstentions et la chambre basse par 98 voix contre 67 et 33 abstentions.

L'UDC (parti majoritaire et droite populiste), à l'origine de l'initiative populaire, a aussitôt dénoncé ce texte, car il viole selon lui la Constitution suisse et qu'il constitue une capitulation devant l'UE.

L'UDC a aussitôt demandé vendredi au gouvernement de légiférer par voie d'ordonnance et d'adopter un texte qui respecte l'initiative de 2014.

Si le gouvernement ne le fait pas, a averti l'UDC, le parti lancera une nouvelle initiative visant cette fois-ci à abolir purement et simplement l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE, qui a permis depuis le début des années 2000, à des dizaines de milliers d'Européens de s'installer tous les ans en Suisse pour y vivre et travailler.
La Suisse est régie par un système de démocratie directe qui permet au peuple de faire passer des textes par des consultations populaires, appelées initiatives, qui sont inscrits automatiquement dans la Constitution s'ils sont approuvés.[…]
L'Orient / Le Jour